

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™Coulomat AK
FDS-nombre : 000000020619
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Solstice Advanced Materials US, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@solstice.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1 303-739-1378 (Medical)
France: +33(0)145425959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves Catégorie 1
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Cancérogénicité Catégorie 2
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 1
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :    

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	:	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
		H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		H331	Toxique par inhalation.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
		H351	Susceptible de provoquer le cancer.

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

	H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.
Conseils de prudence	: P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P280	Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
	P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
	P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308 + P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	: 2-méthoxyéthanol chloroforme 2,2,2-trifluoroéthanol imidazole	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

Étiquetage spécial de : Réservé aux utilisateurs professionnels.
certains produits:

2.3. Autres dangers

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus. Le produit ne contient pas de substances persistantes, mobiles et toxiques (PMT/vPvM) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
2-méthoxyéthanol	109-86-4 603-011-00-4 01-2119494721-33 203-713-7	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Acute Tox. 4; H332; Inhalation Acute Tox. 4; H312; Dermale Repr. 1B; H360FD STOT SE 1; H370 STOT RE 2; H373	>= 40 % - < 50 %	
chloroforme	67-66-3 602-006-00-4 01-2119486657-20 200-663-8	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Acute Tox. 3; H331; Inhalation Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	>= 20 % - < 30 %	

HYDRANAL™ Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

		Carc. 2; H351 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372 STOT SE 3; H336		
2,2,2-trifluoroéthanol	75-89-8 01-2119488763-23 200-913-6	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 3; H301; Oral(e) Acute Tox. 3; H331; Inhalation Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360F STOT RE 2; H373; Inhalation	>= 10 % - < 15 %	
anhydride sulfureux	7446-09-5 016-011-00-9 01-2119485028-34 231-195-2	Press. Gas Liquefied gas; H280 Acute Tox. 3; H331; Inhalation Skin Corr. 1B; H314 STOT SE 1; H370; Inhalation; Système respiratoire	1 % - < 5 %	ATE(par inhalation gaz): 1000 ppm
Imidazole monohydriodure	68007-08-9 01-0000019482-69 460-240-0	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Repr. 1B; H360D	1 % - < 5 %	
Imidazole hydrobromide	101023-55-6 01-0000020203-86 483-310-2		>= 5 % - < 10 %	N.C.*

N.C.* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

Ingestion:

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer l'aveuglement.

Les dommages à la santé peuvent être retardés., Nocif en cas d'ingestion., Toxique par inhalation., Provoque une irritation cutanée., Provoque des lésions oculaires graves., Peut provoquer somnolence ou vertiges., Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus., Risque avéré d'effets graves pour les organes., Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de soufre

Gaz chlorhydrique (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

HYDRANAL™ Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:
Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène:
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:
Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: $> 0 < 35^{\circ}\text{C}$) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
2-méthoxyéthanol	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
2-méthoxyéthanol	INRS (FR) VME	3,2 mg/m3 1 ppm		Règlement impératif (VRC)
2-méthoxyéthanol	FR MOELD			Peut être absorbé par la peau.
2-méthoxyéthanol	FR MOELD VME	3,2 mg/m3 1 ppm		
2-méthoxyéthanol	FR OEL SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
2-méthoxyéthanol	FR OEL VME	3,2 mg/m3 1 ppm		Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail)
2-méthoxyéthanol	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
2-méthoxyéthanol	EU SCOELS SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
2-méthoxyéthanol	EU SCOELS TWA	1 ppm	8 heures	
2-méthoxyéthanol	EU OELIII SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
2-méthoxyéthanol	EU OELIII			Listé
2-méthoxyéthanol	EU OELIII TWA	1 ppm		
2-méthoxyéthanol	EU ELV TWA	1 ppm		Indicatif

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

chloroforme	INRS (FR) VME	10 mg/m3 2 ppm		
chloroforme	INRS (FR) SKIN DES			Peut être absorbé par la peau.
chloroforme	EU ELV TWA	10 mg/m3 2 ppm		Indicatif
chloroforme	EU SCOELS SKIN DES			Peut être absorbé par la peau.
chloroforme	EU SCOELS TWA	10 mg/m3 2 ppm	8 heures	
chloroforme	FR MOELD			Peut être absorbé par la peau.
chloroforme	FR MOELD VME	10 mg/m3 2 ppm		
chloroforme	FR OEL VME	10 mg/m3 2 ppm		Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail)
chloroforme	FR OEL SKIN DES			Peut être absorbé par la peau.
chloroforme	FR OEL VLE	250 mg/m3 50 ppm	15 minutes	
chloroforme	EU ELV SKIN DES			Peut être absorbé par la peau.

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

anhydride sulfureux	FR OEL VLE	2,7 mg/m3 1 ppm	15 minutes	Valeurs limites réglementaires indicatives (arrêté du 30-06-2004 modifié)
anhydride sulfureux	FR IOELD VME	1,3 mg/m3 0,5 ppm		
anhydride sulfureux	FR IOELD VLE	2,7 mg/m3 1 ppm	15 minutes	
anhydride sulfureux	FR OEL VME	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Valeurs limites réglementaires indicatives (arrêté du 30-06-2004 modifié)
anhydride sulfureux	EU SCOELS TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm	8 heures	
anhydride sulfureux	EU SCOELS STEL	2,7 mg/m3 1,0 ppm	15 minutes	
anhydride sulfureux	EU ELV TWA	1,3 mg/m3 0,5 ppm		Indicatif
anhydride sulfureux	EU ELV STEL	2,7 mg/m3 1 ppm		Indicatif

INRS (FR) - France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux produits chimiques en France (VLEP), INRS ED 984, tel que modifié.

SKIN_DES - Désignation de la peau :

INRS (FR) - France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux produits chimiques en France (VLEP), INRS ED 984, tel que modifié.

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

FR MOELD - France. VLEP. Limites d'exposition professionnelle prescrites par l'art. R.4412-149 du Code du travail modifié

EU SCOELS - UE. Comité scientifique en matière de valeurs limites d'exposition professionnelle (SCOEL), Commission européenne - SCOEL, tel que modifié

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

FR OEL - France. VLEP. Valeurs limites d'exposition (VLE) d'exposition professionnelle aux produits chimiques en France selon INRS, ED 984 mo

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

EU SCOELS - UE. Comité scientifique en matière de valeurs limites d'exposition professionnelle (SCOEL), Commission européenne - SCOEL, tel que modifié

STEL - Valeur limite à courte terme

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
-----------	-------------------------------------	--------------------	--------	--------------------	-----------

HYDRANAL™ Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		2,5 mg/m3	Inhalation	
chloroforme	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		333 mg/m3	Inhalation	
chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets locaux		2,5 mg/m3	Inhalation	
chloroforme	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,94mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
chloroforme	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,18 mg/m3	Inhalation	
2,2,2-trifluoroéthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,1 mg/m3	Inhalation	
2,2,2-trifluoroéthanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,06 mg/m3	Contact avec la peau	
2,2,2-trifluoroéthanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,025 mg/m3	Inhalation	
anhydride sulfureux	Travailleurs / Long terme - effets locaux		1,3 mg/m3	Inhalation	
anhydride sulfureux	Travailleurs / Aigu - effets locaux		2,7 mg/m3	Inhalation	
anhydride sulfureux	Consommateurs / Long terme - effets locaux		0,53 mg/m3	Inhalation	

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
chloroforme	Eau douce: 0,146 mg/l	Assessment factor: 10
chloroforme	Eau de mer: 0,015 mg/l	Assessment factor: 100
chloroforme	Station de traitement des eaux usées: 0,048 mg/l	Assessment factor: 10
chloroforme	Sédiment d'eau douce: 0,45 mg/kg dw	Assessment factor: 10
chloroforme	Sédiment marin: 0,09 mg/kg dw	Assessment factor: 50
chloroforme	Sol: 0,56 mg/kg dw	
2,2,2-trifluoroéthanol	Eau douce: 0,119 mg/l	Assessment factor: 1000
2,2,2-trifluoroéthanol	Eau de mer: 0,0119 mg/l	Assessment factor: 10000
2,2,2-trifluoroéthanol	Station de traitement des eaux usées: 100 mg/l	Assessment factor: 100
2,2,2-trifluoroéthanol	Sédiment d'eau douce: 0,486 mg/kg dw	
2,2,2-trifluoroéthanol	Sédiment marin: 0,0486 mg/kg dw	
2,2,2-trifluoroéthanol	Sol: 0,0273 mg/kg dw	
anhydride sulfureux	:	donnée non disponible
Imidazole monohydriodure	Eau douce: 0,0014 mg/l	Assessment factor: 1000
Imidazole monohydriodure	Eau de mer: 0,00014 mg/l	Assessment factor: 1000
Imidazole monohydriodure	Sédiment d'eau douce: 0,0076 mg/kg dw	
Imidazole monohydriodure	Sédiment marin: 0,00076 mg/kg dw	

HYDRANAL™ Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

Imidazole monohydriodure	Station de traitement des eaux usées: 32 mg/l	Assessment factor: 10
Imidazole monohydriodure	Sol: 0,0007 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: Viton®

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|--|---|---|
| (a) État physique | : | liquide |
| (b) Couleur | : | jaune |
| (c) Odeur | : | aromatique |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : | donnée non disponible |
| (e) Point/intervalle d'ébullition | : | 60 °C
à 1.013 hPa |
| (g) Limites inférieure et supérieure d'explo | : | Limite d'explosivité, inférieure
2,5 % (v)

Limite d'explosivité, supérieure
20 % (v) |
| (h) Point d'éclair | : | 32 °C |
| (i) Température d'auto-inflammation | : | donnée non disponible |
| (j) Température de décomposition | : | Pas de décomposition en utilisation conforme. |
| (k) pH | : | 5,0 |

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

à 20 °C

(l) Viscosité, cinématique : donnée non disponible

(m) Solubilité(s) : Hydrosolubilité:
partiellement miscible

(n) Coefficient de partage:
n-octanol/eau : donnée non disponible

(o) Pression de vapeur : donnée non disponible

(p) Densité et / ou densité
relative : 1,200 g/cm³
à 20 °C

(q) Densité de vapeur
relative : donnée non disponible

(r) Caractéristiques de la
particule : donnée non disponible

9.2 Autres informations

Caractéristiques du
polymère : donnée non disponible

Les valeurs du point éclair et de la limite d'explosibilité se rapportent au solvant.
Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

HYDRANAL™ Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

Des bases fortes
Oxydants forts
Acides forts
Magnesium
Anhydrides d'acide
Zinc

10.6. Produits de décomposition dangereux

Anhydride sulfureux
Phosgène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:
donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë
Valeur: 611,24 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée:
donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë
Valeur: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

HYDRANAL™ Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë
Valeur: 5,73 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):
donnée non disponible

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:
donnée non disponible

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:
donnée non disponible

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
donnée non disponible

(f) Cancérogénicité:
Note: Suspect d'effet cancérogène

(g) Toxicité pour la reproduction:
Note: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

(h) STOT-exposition unique:
Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(i) STOT - exposition répétée:
donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:
Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

(j) Danger par aspiration:
donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres informations:
Possibilité d'effets irréversibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Le produit ne contient pas de substances persistantes, mobiles et toxiques (PMT/vPvM) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID:1992

IMDG:1992

IATA:1992

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.(CHLOROFORME, EETHER
MONOMETHYLIQUE D'ETHYLENE-GLYCOL)

IMDG:FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.(CHLOROFORM,ETHYLENE GLYCOL MONOMETHYL
ETHER)

IATA:Flammable liquid, toxic, n.o.s.(Chloroform, Ethylene glycol monomethyl ether)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID:3 (6.1)

IMDG: 3 (6.1)

IATA: 3 (6.1)

14.4 Groupe d'emballage

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

ADR/RID:III

IMDG: III

IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group (SGG10) – Liquid halogenated hydrocarbons,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : H2: ITOXICITÉ AIGUÉ	Quantité: 50.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Quantité: 5.000.000 kg Quantité: 50.000.000 kg	
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit contient de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
Règlement (CE) no 1907/2006, annexe XIV		Non applicable

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques

Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exemptées en conformité avec l'inventaire TSCA.

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Japon. Kashin-Hou Law List
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
N'est pas en conformité avec l'inventaire

Note

Remarque : en raison de la liste des stocks spécifiques potentiels des composants de cette gamme de produits, des informations complémentaires et plus détaillées sont disponibles sur demande auprès de SafetyDataSheet@solstice.com.

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
N'est pas en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

- 2-méthoxyéthanol : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H332 Nocif par inhalation.
H312 Nocif par contact cutané.
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système immunitaire).
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- chloroforme : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H331 Toxique par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion et inhalation.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- 2,2,2-trifluoroéthanol : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

H331 Toxique par inhalation.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

anhydride sulfureux : H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H331 Toxique par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Imidazole monohydriodure : H302 Nocif en cas d'ingestion.

H360D Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de

HYDRANAL™Coulomat AK

34820-500ML

Version 3.3

Date de révision
07.05.2026

Remplace 2

sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
